



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 23 mars 2020

Communiqué de presse

COVID-19 : Sécuriser et maintenir toutes les formes d'approvisionnement alimentaire

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, des maires ont pris la décision d'interdire la tenue des marchés de plein vent sur leur commune alors qu'ils restent autorisés au niveau national. Ces interdictions sont incohérentes avec la lutte contre l'épidémie.

La Confédération paysanne demande aux maires qui ont fermé leurs marchés de revenir dès aujourd'hui sur leur décision, et si cela n'est pas possible pour des raisons de santé publique, de trouver des solutions alternatives pour et avec les paysans concernés, pour qu'ils puissent continuer à distribuer leurs productions.

Nous, paysannes et paysans, affirmons avoir pris la pleine mesure de la crise sanitaire que nous traversons et des risques pour nos clients, nos proches et nous-mêmes. C'est avec responsabilité, solidarité et par sens du devoir que nous agissons quotidiennement pour maintenir l'approvisionnement alimentaire de toutes et tous dans les meilleures conditions possibles, en particulier lors de la commercialisation.

Il est pour nous évident que la réponse au problème constitué par les marchés de plein vent est dans la création des conditions qui préservent l'approvisionnement en nourriture. Il s'agit d'appliquer des mesures qui permettent tant de le sécuriser d'un point de vue sanitaire que de le pérenniser, et cela indépendamment du fait qu'un marché de plein vent soit réouvert ou maintenu, ou qu'on lui substitue des nouvelles formes de distribution comme des points d'approvisionnements collectifs localisés en ville, des livraisons solidaires ou des points de retraits d'alimentation en fermes.

C'est pourquoi la Confédération paysanne réaffirme qu'elle se tient à la disposition des maires et élus locaux pour mettre en place avec eux des mesures à la hauteur du défi auquel nous faisons face : gérer localement l'approvisionnement alimentaire de nos concitoyens.

Contacts :

- Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09
- Damien Houdebine, secrétaire national : 06 64 29 17 79
- Roberto Limentani, chargé de communication : 06 95 29 80 78